Accessibilité & handicap

Procédure d'accueil et d'adaptation des personnes en situation de handicap

Document public - v3.0 - Mise à jour 26/09/2026

Objectif

Permettre à chaque personne d'accéder à l'offre de formation dans les meilleures conditions possibles, en identifiant au plus tôt les besoins d'adaptation et en recherchant des aménagements raisonnables compatibles avec les objectifs pédagogiques et la sécurité.

1. Périmètre et référente handicap

La présente procédure s'applique à l'ensemble des actions de formation de Diag Formations, qu'elles soient réalisées en présentiel, sur terrain, dans les locaux d'un client ou à distance.

Référente handicap : Hillary Perron - contact@diagformations.com - 07 67 64 39 22.

2. Principes

- Recueillir les besoins le plus tôt possible, dès la demande d'information ou l'inscription, et les réévaluer si nécessaire.
- Ne demander que les informations utiles à l'aménagement ; préserver la confidentialité et limiter les accès.
- Rechercher des adaptations du rythme, des supports, de l'environnement, des modalités ou de l'organisation.
- Ne jamais mettre en œuvre un aménagement qui créerait un risque pour le participant, le groupe ou le site.
- Lorsque l'adaptation dépasse les possibilités de Diag Formations, rechercher une solution alternative ou orienter vers un partenaire spécialisé.

3. Étapes de la procédure

1. Informer le public de l'existence de la référente handicap et des modalités de contact.
2. Recueillir le besoin lors d'un entretien ou du positionnement, sans exiger d'informations médicales non nécessaires.
3. Analyser la faisabilité au regard du programme, du format, du terrain, de la sécurité et des contraintes logistiques.
4. Définir les aménagements envisageables : supports, rythme, pauses, modalités, environnement, accompagnement ou adaptation du parcours.
5. Valider la solution avec le participant et tracer uniquement les informations nécessaires.
6. Mettre en œuvre, suivre et ajuster les aménagements pendant la formation.
7. Évaluer leur efficacité en fin de session et orienter si nécessaire.
8. Archiver les preuves utiles dans un espace à accès restreint et limiter la conservation des données sensibles.

4. Exemples d'aménagements

Besoin	Exemples
Rythme / fatigue	Pauses adaptées, séquençage, temps supplémentaire lorsque compatible avec les objectifs.
Supports	Police agrandie, supports numériques, schémas, reformulation, documents simplifiés.
Environnement	Place assise dédiée, luminosité, réduction du bruit, accessibilité physique du lieu.
Terrain	Organisation des déplacements, réduction du port de matériel, choix d'un bien support adapté lorsque possible.
Distanciel	Supports transmis en amont, temps de connexion adapté, modalités d'échange alternatives si nécessaire.
Accompagnement	Points individuels avant/après séance, lorsque le format le permet.

5. Sécurité et limites

Les séquences terrain restent soumises aux règles de sécurité du site support. Aucune adaptation ne peut conduire à réaliser une intervention dangereuse ou contraire au cadre du diagnostic. En cas d'impossibilité d'aménagement raisonnable, Diag Formations propose, lorsque cela est possible, un report, une adaptation du parcours, un autre format ou une orientation.

6. Partenaires mobilisables

- AGEFIPH et Ressource Handicap Formation (RHF) pour le secteur privé.
- FIPHFP pour les agents et employeurs publics.
- Cap emploi, MDPH, France Travail et organismes spécialisés selon le territoire et le besoin.
- Les coordonnées sont vérifiées au moment de l'orientation afin d'éviter l'utilisation d'informations devenues obsolètes.

7. Délai de réponse et traçabilité

Objectif interne : premier retour sous 48 heures ouvrées. Les demandes, décisions d'aménagement, suivis et éventuels incidents sont tracés de manière proportionnée et confidentielle.

Identification de l'organisme

Diag Formations - Adresse administrative : 2 l'Orée du Bois, 88800 NORROY - contact@diagformations.com - 07 67 64 39 22 - diagformations.com
SIREN : 938 715 661. Déclaration d'activité : « Enregistrée sous le numéro 44 88 01807 88. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. »
Organisme certifié Qualiopi au titre de la catégorie d'action : actions de formation. La certification Qualiopi atteste la conformité du processus qualité ; elle ne constitue ni une certification du stagiaire ni une garantie de financement.